

Jacques LE NAY  
votre Sénateur  
vous informe

Info-Sénat :  
l'actualité du Sénat  
N° 40 – 11 mars 2019



Les travaux de la semaine passée



#### DANS LE MORBIHAN

##### **Remise des insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à Yann JONDOT, maire de Langoëlan**



Jacques LE NAY a assisté samedi matin à Langoëlan à la remise de la Légion d'honneur au maire de la commune Yann JONDOT. Cette distinction lui a été remise par Guy SINEL, ancien maire de la commune, pour le travail remarquable effectué sur la question du handicap. Cela a été un beau moment chargé d'émotions. Jacques LE NAY continuera à l'aider dans ses démarches en partenariat avec ces deux autres collègues sénateurs.

#### AU PARLEMENT

##### **Service national universel, audition du secrétaire d'Etat Gabriel ATTAL**



Le 5 mars, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées conjointement avec la commission de la Culture, de l'Education et de la Communication ont entendu Gabriel ATTAL, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale sur le Service National Universel (SNU).

Sa mise en place vise à mieux impliquer les jeunes français dans la vie de la Nation, à promouvoir la notion d'engagement et à favoriser le sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. La cohésion sociale et territoriale, la prise de conscience par chaque génération, des enjeux de la défense et de la sécurité nationale et le développement de la culture de l'engagement en sont les trois principaux objectifs.

Pour le Gouvernement, le SNU doit favoriser le brassage social et territorial et permettre à chaque jeune d'être « acteur de sa citoyenneté ».

##### **Conflit israélo-palestinien, audition de Bernard BAJOLET**



La commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a entendu Bernard BAJOLET diplomate français, spécialiste du renseignement, expert du monde arabo-musulman et ancien directeur général de la DGSE, Direction générale de la sécurité extérieure.

Jacques LE NAY l'a interrogé ([vidéo de son intervention\\*](#)) sur le rôle de la France et de l'Union Européenne dans la résolution du conflit israélo-palestinien, à l'heure où le Président Donald TRUMP soutient la politique de colonisation israélienne. L'ancien ambassadeur a souligné que la « France est écoutée lorsqu'elle dit le droit et ce qui est juste ». Cette réponse sur le conflit israélo-palestinien est pour Jacques LE NAY « un espoir dans cette résolution et le rôle clé que la France doit jouer. Elle doit rester ferme dans la perspective de résolution du conflit ».

##### **Situation au Venezuela, auditions de Paula VASQUEZ et Frédéric DORÉ**



La commission a entendu Paula VASQUEZ, chargée de recherche au CNRS et Frédéric DORÉ, directeur des Amériques et des Caraïbes au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, sur la situation au Venezuela et ses conséquences internationales.

Le 23 janvier, Juan GUAIDO, nouveau président du Parlement, s'est autoproclamé président. Les Européens dont la France ont renforcé ses soutiens internationaux. Les États-Unis et de nombreux pays sud-américains le soutiennent. Cependant, Nicolas MADURO ne cède pas et a entamé le 10 janvier son second mandat comptant sur l'appui notamment de l'Uruguay, du Mexique, de la Turquie, de la Chine ou encore de la Russie. Le système politique est totalement paralysé, le Venezuela étant une république où le président détient le pouvoir exécutif. L'Assemblée constituante, totalement acquise à MADURO, vote ses lois sans dialoguer avec l'opposition.

##### **Situation des Chrétiens d'Orient et des minorités au Moyen-Orient**



Jacques LE NAY a assisté à l'audition ([voir la vidéo\\*](#)) de Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur la situation des Chrétiens d'Orient et des minorités au Moyen-Orient par la commission et le groupe de liaison, de réflexion, de vigilance et de solidarité avec les Chrétiens d'Orient présidé par le Sénateur RETAILLEAU. Le groupe, dont l'ambition est d'être dans l'action concrète, s'est fixé comme objectif de sensibiliser l'opinion et le Parlement sur l'effroyable drame vécu par les Chrétiens d'Orient et d'organiser des actions humanitaires, le retour des réfugiés dans leurs pays et la reconstruction restant les objectifs principaux.

##### **Organisation territoriale et ajustements à la loi NOTRe**



Le groupe de travail de l'Union Centriste s'est réuni pour une séquence de travail sur les ajustements opportuns à la loi NOTRe.

Cette séquence fut l'occasion d'évoquer les sujets portant sur l'organisation territoriale, la décentralisation et l'expérimentation.

**Mardi 12 mars 2019**

**À 14 heures 30 :**

- Deuxième lecture de la proposition de loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations (texte de la commission, [n° 364, 2018-2019\\*](#))

**À 16 h 45**

- Questions d'actualité au Gouvernement

**À 17 heures 45 et le soir :**

- Suite de la deuxième lecture de la proposition de loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations (texte de la commission, [n° 364, 2018-2019\\*](#))

**Mercredi 13 mars 2019**

**À 14 heures 30 :**

- Explications de vote des groupes puis vote sur la deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants (texte de la commission, [n° 362, 2018-2019\\*](#)) (demande du groupe UC)

- Explications de vote des groupes puis vote sur la proposition de loi tendant à améliorer la lisibilité du droit par l'abrogation de lois obsolètes, présentée par M. Vincent DELAHAYE, Mme Valérie LÉTARD et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, [n° 366, 2018-2019\\*](#))

- Débat sur "La juste mesure du bénévolat dans la société française" (demande du groupe UC)

- Éventuellement, suite de la deuxième lecture de la proposition de loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations (texte de la commission, [n° 364, 2018-2019\\*](#))

**Jeudi 14 mars 2019**

**À 10 heures 30 :**

- Débat sur le thème : "Le bilan des dispositifs de soutien aux territoires ruraux les plus fragiles" (demande du groupe RDSE)

**À 14 heures 30 :**

- Débat sur la précarité énergétique des ménages (demande du groupe CRCE)

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, pour soutenir la lutte contre le mariage des enfants, les grossesses précoces et les mutilations sexuelles féminines présentée par Mmes Annick BILLON, Maryvonne BLONDIN, Marta de CIDRAC et plusieurs de leurs collègues. ([n° 302, 2018-2019\\*](#)) (demande de la délégation aux droits des femmes)

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthy  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires

Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO

Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Collaborateurs parlementaires

Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66

Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan - \*Source <http://www.senat.fr/>

Conception et réalisation : Laurence FANE — [laurence.fane@orange.fr](mailto:laurence.fane@orange.fr)

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Vous pouvez à tout moment utiliser l'adresse [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr) pour vous en désabonner en indiquant dans l'objet du message désabonnement